

L'œuvre Nationale du Bleuet de France

Définition : œuvre caritative issue de la Grande Guerre dont l'ONACVG assure la gestion depuis 1991

Références réglementaires	
Services ressources	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Préfecture du Morbihan 24, place de la République CS 80207 56006 Vannes cedex 02 97 47 88 88
Sites Internet ressources	<ul style="list-style-type: none">▪ www.onac-vg.fr▪ https://www.facebook.com/ONACVGBretagne



mémoire et solidarité

Aujourd'hui, symbole officiel de mémoire et de solidarité envers le monde combattant et les victimes de tous les conflits ayant engagé la France, la fleur de Bleuet incarne, depuis près de 100 ans, le lien étroit entre la Nation et ceux qui l'ont servie ou la servent aujourd'hui.

Le Bleuet de France, fleur de Mémoire et de Solidarité, est né au sein de l'Institution Nationale des Invalides de la volonté de deux infirmières de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre. Elles créèrent un atelier de confection de fleurs de bleuets en tissu afin de leur procurer une activité mais également un revenu grâce à leur vente au public. Bientôt, cette petite fleur devient le symbole de toute la Nation française reconnaissante du sacrifice de ses soldats pour défendre leur pays et ses idéaux.

100 ans après, cette tradition perdure ! L'Œuvre Nationale du Bleuet de France est aujourd'hui gérée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Les sommes récoltées, grâce aux collectes sur la voie publique (11 mars, 8 mai, 13-14 juillet et 11 novembre), aux envois de dons, aux achats de produits estampillés Bleuet de France, servent principalement à l'action sociale en faveur des combattants d'hier et d'aujourd'hui, des soldats blessés ou de leurs familles en cas de décès, des résidents des EHPAD labellisés Bleuet de France, des orphelins, pupilles de la Nation ou encore des victimes d'actes de terrorisme.

Elles permettent également d'organiser des actions de mémoire tournées vers les jeunes générations afin de transmettre les valeurs de courage, de don de soi, de respect et de solidarité portés par le monde combattant.

Le service départemental du Morbihan organise et coordonne les collectes au niveau du département. A cet effet, les municipalités sont sollicitées pour relayer cette collecte *via* la mise à disposition de panneaux d'affichage. Pour l'appel à la générosité des passants, nous mobilisons des collecteurs bénévoles (particuliers, scolaires, membres d'associations d'anciens combattants, militaires...).

Donner au Bleuet de France, c'est aider ceux qui restent.

Envoyez vos dons à : www.onac-vg.fr/dons/